



FC PAE FPS - Formation continue de Formateur en Premiers Secours

1 jours 6,00 heures

Programme de formation

Public visé

Cet enseignement s'adresse à toute personne qui souhaite avoir une activité de formation professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile.

Pré-requis

Être titulaire de la PAE FPS - Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours Initiale et le cas échéant, de la dernière attestation de formation continue.

Objectifs pédagogiques

Le Recyclage PAE FPS a pour but de :

- › Maintenir des connaissances pédagogiques et/ou techniques
- › Actualiser, perfectionner et acquérir de nouvelles techniques
- › Conserver et renouveler la validité de son diplôme de formateur PAE FPS.

Description / Contenu

Références réglementaires :

Arrêté du 21 décembre 2020 Portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours.

Arrêté du 03 septembre 2012 modifié par l'arrêté du 20 août 2018 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement "pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours"

Recommandations ministérielles de la DGSCGC

Conformément aux Recommandations "Covid-19" de la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSCGC) du 05 juin 2020

Contenu: (30% théorique / 70% pratique)

Vous souhaitez recycler votre formation formateur premiers secours, la PAE FPS permet d'enseigner au sein d'un organisme de formation avec des Agréments Premiers Secours.

Vous pourrez ensuite transmettre votre passion du secourisme en formant le grand public aux GQS – Gestes Qui Sauvent, PSC1 – Prévention et Secours Civiques de niveau 1 et PSE1/2 – Premiers Secours en Equipe de niveau 1 et 2.

Modalités pédagogiques

Lors de ce stage réalisé en présentiel, les connaissances requises pour Le renouvellement de ce certificat de compétences sont regroupées dans un programme réalisant un enseignement modulaire, progressif et intégré et suivant les recommandations ministérielles de la DGSCGC.

Cet enseignement est réalisé en présentiel à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés pour un effectif de 6 à 18 stagiaires maximum par groupe.

UDPS 07 : 60 rue de la Chapelle de Lucquet, 07130 TOULAUD France

Tél : 0782294323 – Email : udps.ardeche07@gmail.com - SIRET : 52202218500030

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070080107 auprès du préfet de Auvergne Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Moyens et supports pédagogiques

Une salle dégagée permettant le déploiement des matériels pédagogiques spécifiques et la réalisation des exercices pratiques.

Modalités d'évaluation et de suivi

Les formateurs ayant fait l'objet d'une évaluation favorable par l'équipe pédagogique de l'organisme habilité ou de l'association agréée se voient délivrer une attestation individuelle de formation continue dans leur filière opérationnelle.

Informations sur l'accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Précisez votre situation lors de l'inscription afin que nous puissions trouver des solutions pour que la formation se déroule au mieux.

Si nous sommes dans l'impossibilité de répondre à votre besoin en termes de formation au sein de notre établissement, merci de contacter l'établissement AGEFIPH aux 0 800 11 10 09 qui est spécialisé dans l'insertion des personnes handicapées.